

REGISTRE A
ENTRÉES ET SORTIES D'ABEILLES

Renseignements exigés en vertu du règlement sur l'enregistrement des propriétaires d'abeilles

Date (J/M/A)	Entrée¹	Sortie²	Quantité (Spécifier s'il s'agit de ruches, nucléi ou reines)	Nom de la personne de qui proviennent les abeilles ou du destinataire	Lieu de provenance ou de destination (adresse civique, code postal, pays)

¹ Cochez « Entrée » s'il s'agit de l'introduction d'abeilles provenant d'un autre propriétaire dans votre cheptel.

² Cochez « Sortie » s'il s'agit d'une vente ou du retrait d'abeilles de votre cheptel vers un autre propriétaire.